



communiqué de presse
jeudi 20 octobre 2022

-LE NOUVEAU QUARTIER SAINT-ESPRIT- INAUGURATION DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL ET DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE DE BAYONNE

Le Pôle d'échange multimodal de Bayonne a été inauguré ce 20 octobre par Jean-René Etchegaray, Président de la Communauté Pays Basque et Maire de Bayonne, Philippe Le Moing-Surzur, Sous-préfet de Bayonne, Alain Rousset, Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et Jean-François Irigoyen, Président du Syndicat des Mobilités de la Communauté Pays Basque. Rendu entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, il facilite les échanges entre le train et les autres modes de transport locaux et a contribué à métamorphoser le quartier Saint-Esprit.

La transformation de la gare de Bayonne, bel héritage historique du 19^{ème} siècle, en un Pôle d'échange multimodal moderne et fonctionnel, a été engagée fin 2017 dans le cadre du projet Tram'bus et vient de s'achever. Au-delà de l'amélioration des conditions d'accueil des voyageurs, de sa mise en accessibilité et du panel de solutions de mobilité offertes, ce Pôle participe du nouveau visage du quartier Saint-Esprit

Une gare entièrement rénovée pour répondre aux besoins de mobilité des voyageurs et des habitants

Comme elle s'y engage dans son projet de territoire, la Communauté Pays Basque souhaite faciliter l'accès à toutes les offres de mobilité alternative à la voiture individuelle. L'objectif est de réduire la part de la voiture de trois-quarts des déplacements en 2020 à la moitié en 2030. Ainsi, la priorité de cette opération a été de faciliter les échanges entre le train et les modes de transport urbain : les deux lignes de Tram'bus T1/T2, les quatre lignes de bus Txik Txak desservant le Seignanx, Biarritz, Boucau et Mouguerre, les deux lignes de cars régionaux desservant le sud des Landes, et également le vélo avec un espace de stationnement dans le parking de la gare et de nombreux arceaux à vélos sur le parvis.

Pour ce faire, un vaste parvis extérieur de 5200 m² ainsi qu'une gare routière garantissent la sécurité des voyageurs et la fluidité des échanges entre les différents modes de transport. L'ensemble de la circulation automobile a été éloignée de la gare pour créer cet espace aéré, apaisé et totalement sécurisé dessiné par l'architecte Patrick Arotcharen.

Un soin particulier a été apporté à la qualité des espaces publics et aux matériaux utilisés (revêtement en pierre de Bidache par exemple) et plusieurs plantations contribuent à réduire les îlots de chaleur.

Une gare entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite

La gare de Bayonne a par ailleurs été rendue totalement accessible aux personnes à mobilité réduite. Au vu de la physionomie en courbe du site, cette opération de 19,13 millions d'euros s'est avérée particulièrement délicate sur le plan technique. Dans un premier temps, ce sont les voies de service, les caténaires et les installations de signalisation qui ont fait l'objet de modifications. Puis, les travaux ont consisté à rehausser les quais à une hauteur de 55 cm dans leur partie rectiligne (devant le bâtiment voyageurs) et à 38,5 cm à leurs extrémités dans les parties en courbe. L'objectif était de réduire au maximum l'intervalle entre le marchepied du train et le quai. Le revêtement de ces derniers a été refait à neuf selon un principe innovant

de dalles composite équipées de bandes d'éveil à la vigilance. Des ascenseurs ont également été installés sur chaque quai. Le passage souterrain, ainsi que ses accès, ont été entièrement modernisés. Enfin, une cour anglaise a été créée pour permettre la transition entre le niveau du bâtiment voyageurs et le quai 1 rehaussé.

Un projet qui participe à la mutation du quartier Saint-Esprit

La création du PEM de Bayonne participe de la métamorphose du quartier Saint-Esprit. Elle s'est en effet accompagnée de la requalification complète du parvis de la Gare, de la Place Pereire, de la Place de la République et des voiries alentours. Les espaces publics ont été repensés pour laisser la part belle aux mobilités douces et offrent de nouvelles fonctions avec notamment des arrêts-minutes, des espaces de livraison et de stationnement pour les vélos. Ils proposent un véritable espace de vie pour les habitants du quartier, plus apaisé et accessible à tous.

Le parking de la gare a par ailleurs été entièrement rénové. Sur 6 niveaux, Il abrite désormais 422 places de stationnement, 44 places pour les deux-roues motorisés, et son rez-de-chaussée est dédié à la dépose minute gratuite pendant une heure et abrite également un garage à vélos pour les résidents bayonnais. La tarification du parking prévoit des tarifs résidents pour les habitants du quartier.

Budget

La totalité du projet s'élève à 30,6 millions d'euros HT (hors Pôle de santé). Ce projet de Pôle d'échanges multimodal a été inscrit au Contrat de Plan État-Région 2015-2020 et a été porté par quatre maîtres d'ouvrages : le Syndicat des mobilités pour la réalisation des aménagements des abords de la gare, SNCF Réseaux pour l'amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, SNCF Gares et Connexions pour la modernisation du bâtiment voyageurs et la Ville de Bayonne pour la rénovation du parking.

Il a bénéficié du financement de plusieurs partenaires : l'État pour 10,45 M€, la Région Nouvelle-Aquitaine pour 9,37 M€, la SNCF pour 4,3 M€, la Ville de Bayonne pour 3,18 M€, le Syndicat des mobilités et la Communauté Pays Basque pour 1,84 M€, l'Europe pour 1,43M€. Les aménagements des abords de la gare s'inscrivent plus globalement dans le projet de Tram'bus porté par le Syndicat des mobilités et qui s'élève à 168, 5 millions d'euros.

Le PEM de Bayonne en chiffres :

- 30,6 millions d'euros
- 900 000 voyageurs par an
- 70 trains voyageurs par jour
- 8 lignes de transports publics dont 1 Tram'bus toutes les 6 min
- 55 arceaux vélos
- Une vélostation de 45 places pour les résidents dans le parking gare

Contacts presse :

- Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine : Sophie Billa 05 56 90 60 18

pref-communication@gironde.gouv.fr

- Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj - 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

- Communauté Pays Basque - Ville de Bayonne : Bénédicte Saint-André – 06 84 07 25 22 / b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr

- SNCF Réseau : Geneviève Latxague 06 33 19 01 56 / genevieve.latxague@reseau.sncf.fr